

Euro Cargo Rail
Immeuble 028
11 rue de Cambrai
75945 Paris Cedex 19
FRANCE
www.eurocargorail.com

Franck TUFFEREAU
Téléphone: 09 7740 00 32
franck.tuffereau@eurocargorail.com

Monsieur Claude AZAM
Directeur
B.E.A.-T.T.
Tour Voltaire
92055 LA DEFENSE Cedex

30 juin 2014

Objet : Rapport d'enquête technique sur le heurt par un train de banlieue d'un isolateur pendant de la caténaire, survenu le 1^{er} février 2012 à Sevrans en Seine-Saint-Denis - Recommandation R2

Monsieur le directeur,

Suite à votre enquête technique de juin 2013 concernant l'accident cité en objet, je vous informe que l'entreprise ferroviaire Euro Cargo Rail a mis en œuvre la recommandation R2 par une action auprès des constructeurs des locomotives dont elle est propriétaire et une action interne à destination des opérateurs concernés.

Recommandation R2 :

Répertorier les caractéristiques des vitrages frontaux et des chauffe-vitres équipant les matériels roulants ainsi que les règles d'utilisation de ces chauffe-vitres. Pour les matériels équipés de vitrages frontaux ne respectant pas la norme européenne EN 15152 ou la norme française NF F 15-818 ou une norme nationale équivalente, étudier la possibilité et la pertinence d'améliorer la protection par temps froid contre la pénétration de projectiles dans les cabines de conduite, par exemple en précisant les règles d'utilisation des chauffe-vitres ou en planifiant le remplacement des vitrages par des éléments offrant une meilleure résistance aux chocs à basse température.

Les locomotives des séries G1000 et G2000 du constructeur VOSSLOH et les locomotives de type TRAXX F140 MS KL (BR186) du constructeur BOMBARDIER, autorisées en France, sont équipées de pare brises conformes à la norme UIC 651.

A cet effet, nous recommandons à nos opérateurs, surtout en hiver de maintenir l'utilisation du chauffage soit par la ventilation, soit par le chauffage électrique de manière à maintenir une température de la vitre la plus élevée possible.

Les locomotives des séries JT42 (Class 66 et Class 77) du constructeur EMD autorisées en France sont équipées de pare-brises conçus selon les normes GM/TT0122 et GM/RT2161 (standards de résistances à l'effort suite à un impact et standards de visibilité) du Royaume-Uni lors de leur conception. En outre ces locomotives sont équipées d'un système de

2/2

désembuage/chauffe-vitre de 338W situé au niveau des volets d'aération des pare-brise qui ne requiert pas de recommandations particulières d'utilisation.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information que vous souhaiteriez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Franck TUFFEREAU

Directeur Sécurité

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Franck Tuffereau', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.